Ville de
Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-219

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **17 septembre 2018**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-219** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à l'avenue Brodeur.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 26 septembre 2018

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière